

Assurances 2011



L'UFEGA, l'union de 5 Fédérations

Alors que la période des adhésions bat son plein et que d'autre part chacun, au moment de reprendre les vols, se pose, à juste titre, la question du choix d'une assurance RC obligatoire et d' IA complémentaires, il est utile que la FFPLUM explique sa politique en la matière.

Les fédérations nationales délégataires (aéronautiques ou non), agréées par le Ministère des Sports, ne sont pas des compagnies, ni des agents ou des courtiers d'assurances. Mais la loi sur le Sport leur impose de couvrir leurs membres en responsabilité civile; de même que la jurisprudence étend l'obligation et leur fait un devoir de les informer sur les possibilités qui leur sont offertes de se garantir au-delà des garanties de base pour leurs propres dommages corporels.

Tout licencié reste cependant libre du choix de sa compagnie d'assurances.

L'union de 5 fédérations aéronautiques, c'est avant tout pour chacun des pilotes, des clubs, des OBL et de leurs dirigeants qui choisissent les contrats d'assurance que l'UFEGA a négociés (RC, IA, Protection juridique...) la certitude de ne pas se retrouver seuls dans l'adversité. Ceci est primordial et mérite au minimum réflexion.

Le poids de 60.000 membres... ce n'est pas rien !

Mais aussi, l'Union des Fédérations Gestionnaires des Assurances, (dont l'objet est de rassembler les fédérations souhaitant mettre en commun leurs poids vis-à-vis des compagnies d'assurances) s'est donné pour mission de négocier

au mieux des intérêts des adhérents qu'elles représentent un programme d'assurances offrant un « **maximum de garanties au meilleur prix possible** ».

Vous avez bien lu : obtenir « un programme d'assurances offrant un maximum de garanties au meilleur prix possible »... pas d'obtenir le prix le plus bas possible, en sacrifiant les garanties ! C'est pour nous, responsables élus, un principe fondamental auquel chacun de nos licenciés est libre de ne pas adhérer ! Mais cela mérite également au minimum réflexion.

Enfin, il s'agit de faire jouer la technique de la mutualisation des risques et du lissage des résultats, éléments qui garantissent **le pilotage d'un programme pérenne et cohérent... sur le long terme** ! D'où une plus grande stabilité de ces mêmes résultats et donc des primes. C'est ce que nous privilégions depuis de nombreuses années avec un certain succès, de préférence à des coups de marketing dont on ne connaît pas du tout les résultats à long terme; avec le risque réel de fragiliser un marché sur lequel le nombre d'assureurs est malheureusement, quoi qu'en disent certains, relativement limité.

Qui pourrait nier que face aux assureurs, « **l'union fait la force** »... En effet, un nombre important d'adhérents et un montant de primes substantiel amélioreront toujours le rap-



port de force et le pouvoir de négociation en notre faveur; et je le répète sur le long terme.

Pilotes de Vol Libre (FFVL), d'ULM (FFPLUM), de Planeurs (FFVV), d'Hélicoptères (FFG) et de Constructions Amateurs (RSA) sont représentés aujourd'hui au sein de l'UFEGA.

Ces fédérations en général et la FFPLUM en particulier, non seulement acceptent la concurrence, mais la souhaitent ardemment dans la mesure où elle est loyale, saine et licite; elle stimule alors le marché, fait obligation d'innovation et permet à tous de négocier au mieux de nos intérêts auprès des différentes compagnies d'assurances. Ce qui nous inquiète plus c'est le « dumping » sauvage qui n'a qu'un temps et désorganise, ainsi que la déloyauté qui fait courir de grands dangers à l'ensemble de la communauté des pilotes.

En définitive c'est aux pilotes et propriétaires, aux responsables de nos associations et structures professionnelles de faire les bons choix après comparaisons attentives et mûres réflexions.

Et c'est bien comme cela !

Le choix de ses assurances est tout... sauf anodin. On le répète si souvent que cela ressemble à une rengaine : mais après l'accident il est trop tard pour regretter ses choix.

Notre fédération est tellement souvent confrontée à ce type de problème, que cela l'autorise (c'est même son devoir) à attirer votre attention sur l'extrême importance de cet acte qui consiste à s'engager par contrat avec un assureur... quel qu'en soit l'intermédiaire.

Le coût de la prime, s'il demeure un critère essentiel de choix, ne doit en aucun cas devenir le seul à le déterminer.

Nous vous faisons confiance... car c'est vous seul qui en êtes responsable !

Dominique Méreuze
Président de la FFPLUM

St exupéry

BASE ULM

Importateur

Exclusif :

Visibilité, stabilité
et confort de 48 à 260 km/h.



SKYLEADER
AIRCRAFT

Parachute de secours



GRS

La sécurité accessible à tous.

- Installation dans nos ateliers.
- Homologation (DULV)

La référence des pros



Casques pour
Pendulaires



Casques pour
Multiaxes

En stock



AR 6201
VHF-AM-Transceiver



BXP6401
MODE S
Transponder

Centre de formation Agréé

Pendulaire - Multiaxes - Autogire - Paramoteur





- ▶ Brevet - Instructeur - Réactualisation - Examen
- ▶ Travail aérien - Facteurs Humains

Montpezat d'Agenais

Tél : 05 53 95 08 81

www.ulmstex.com